

I / Peuple et Culture, un mouvement

Issu de la résistance, le mouvement Peuple et Culture se fixe pour défi de dépasser les frontières des inégalités sociales et culturelles en donnant à tous le droit à la culture et à l'éducation tout au long de la vie.

Voici en quels termes se posait en 1945 la question de la culture populaire pour Peuple et Culture :

« Rendre la culture au peuple et le peuple à la culture, voilà notre but. On parle souvent de la culture populaire comme d'un enseignement mineur donné à un milieu privé de savoir. Par culture populaire, on entend diffusion de la culture dans la classe ouvrière. Mais que recouvre ce mot "culture" ? Est-ce un moyen de développer harmonieusement ceux qui la reçoivent, de les rendre meilleurs ou mieux armés ? Ce n'est, le plus souvent, qu'une somme arbitraire de connaissances sans unité organique, sans lien avec la vie. Le paternalisme est aussi haïssable dans le domaine culturel que dans le domaine social et économique.. La culture populaire ne saurait être qu'une CULTURE COMMUNE A TOUT UN PEUPLE : commune aux intellectuels, aux cadres, aux masses. Elle n'est pas à distribuer. Il faut la vivre ENSEMBLE pour la créer. Elle ne saurait être plaquée sur la vie du peuple. Elle doit en émaner. Les porteurs de la culture vraie ne sont pas seulement ceux qui en font profession.(...) La culture populaire pose pour tous le problème de la vraie culture. La "culture désintéressée" se désintéresse un peu trop de la vie. Au contraire, LA VRAIE CULTURE NAIT DE LA VIE ET RETOURNE A LA VIE. »

En 2012, que peut être une culture « partie de la vie qui retourne à la vie ? »

N'est-ce pas cela encore que nous cherchons à mettre en pratique lorsque, avec Insa Sané, jeune auteur Sarcellois en résidence à Montpellier, nous proposons à des adolescents de quartiers « sensibles » de passer une semaine de vacances à réécrire la scène du balcon en resituant ici et maintenant Romeo, Juliette, leurs familles et leurs conflits ? Ou bien lorsqu'avec le chorégraphe Mittia Fédotenko, nous tentons, toujours pendant les vacances, mais avec des adolescents en apprentissage de la langue française de mêler corps, souffle, rythme et articulation pour entendre toutes les langues traversant les corps et sentir tous les corps traversant la langue française ? Ou bien lorsque des enfants, de mercredi en mercredi, explorent leurs frayeurs avec Gary Victor et écrivent ainsi puis enregistrent une nouvelle radiophonique fantastique, transmise réellement sur les ondes et qu'ils peuvent écouter à la maison avec leur famille ?

Qu'est-ce qui caractérise une approche de la culture comme « partie de la vie et y retournant » ?

Tout d'abord le choix, les partis-pris. Ne travailler qu'avec des écrivains, des photographes, des chorégraphes, des réalisateurs dont l'œuvre et les questionnements nous bouleversent, nous passionnent, nous intriguent, nous effarent. Un auteur ou un artiste n'est équivalent à aucun autre, et ni les équipes de Peuple et Culture, ni « leurs publics » ne sont interchangeables. Il s'agit à chaque fois d'inventer une histoire unique, que l'artiste soit présent ou que l'on travaille « seulement » sur son œuvre.

Ensuite de prendre le temps du vivant : le temps du compagnonnage, le temps de l'amorce, de la construction, de la réalisation, de la clôture. Par le compagnonnage avec des artistes proches, parfois même membres de nos réseaux, ou bien par la mise en place de temps privilégiés dans les résidences. Mais aussi par les partenariats durables construits avec les acteurs éducatifs, les acteurs sociaux, les équipements, les populations.

Travailler au cœur d'une population plutôt que de la croire une cible. Basant l'apprentissage sur une production, un déplacement, une rencontre, une confrontation, en s'appuyant sur les connaissances et les pratiques des participants ; l'approche de l'éducation populaire est de type socio-constructiviste. Les gens ne sont pas la cible de nos actions puisqu'ils en sont le sujet.

II / Freins, leviers, propositions

→ Développer et articuler les actions dans les différents temps de vie

Il nous semble essentiel de considérer que les pratiques culturelles sont **des pratiques sociales**. Et que, tout particulièrement pour les enfants et les jeunes, une pratique qui semble absurde, ridicule inaccessible ou ennuyeuse au groupe de pairs, ou pour les plus jeunes, à la famille, n'a que très peu de chances d'être appropriée et poursuivie. Elle demandera fréquemment le soutien matériel (financement, accompagnement) de la famille. Et les adolescents ne laisseront pas à leur groupe de copains pour aller s'adonner solitairement à une pratique artistique ou culturelle qu'ils ne peuvent ou ne savent partager.

Pour qu'un parcours d'éducation artistique et culturel puisse être **approprié**, il faut donc qu'il puisse être **socialisé** dans les milieux de vie des enfants et des jeunes. Une politique d'éducation artistique pour la jeunesse doit donc logiquement s'inscrire dans une politique **globale** d'action culturelle, développant avec la famille, les pairs, le voisinage, les pratiques découvertes en milieu éducatif. Faute de quoi elle restera une activité scolaire ou péri-scolaire, peut-être plaisante, mais dépourvue de sens dans la vie normale.

Elle doit également s'attacher à développer des **dynamiques collectives** plutôt que le seul rapport individuel qui ne s'affirmera que lorsque et si le milieu proche le soutient.

→ Développer en priorité des actions qui, à partir d'une résidence, d'un événement, d'une œuvre, proposent de multiples entrées, et chaque fois que cela est possible des découvertes partagées, aux enfants, aux jeunes, mais aussi à leurs parents ou fratrie, à l'ensemble d'un quartier, aux jeunes non scolarisés aussi bien qu'aux scolaires. Dépassez donc la segmentation des dispositifs entre le scolaire, le péri-scolaire, l'extra scolaire, les actions en direction des jeunes non scolarisés, décrocheurs, chômeurs, apprentis, relevant de la PJJ, du Cada, de l'éducation spécialisée.

→ Etendre aux apprentis et aux jeunes déscolarisés, voire même aux parents accompagnant des scolaires **les différents « pass culture »** qui offrent des réductions de billetterie, généralement réservés aux étudiants,

→ Inclure dans ces pass culture ou chèque culture la fréquentation des ateliers de pratique artistique.

→ **Lancer un appel à projet éducation artistique et culturelle** en direction de l'éducation populaire, des mouvements pédagogiques et des associations de solidarité pour des projets qui mettent l'accent sur :

- ✧ la socialisation des pratiques artistiques et culturelles auprès de la famille et des groupes de pairs (pratiques artistiques, sorties culturelles partagées)
- ✧ des parcours articulant ateliers de pratiques en amateurs animées par des artistes et des auteurs, fréquentation des événements et équipements culturels, apports d'information sur l'histoire des arts, des techniques et des cultures
- ✧ L'implication active d'un ou plusieurs établissements scolaires et/ou éducatifs désireux de s'ouvrir à de nouvelles pratiques culturelles, d'inscrire plus fortement leur établissement dans un réseau partenarial et de s'ouvrir à l'accueil des parents et des partenaires.
- ✧ L'implication d'un équipement culturel, d'une structure artistique et/ou d'artistes partenaires du projet jusque dans sa conception et sa régulation par le biais de résidence ou tout autre dispositif.

→ Favoriser une approche partenariale et territoriale de l'éducation artistique et culturelle

Zones prioritaires et pouvoir d'achat : Les pratiques artistiques et culturelles hors temps scolaire posent un véritable problème de **coût**. Même s'il est vrai que la gratuité ne suffit pas à rendre les pratiques accessibles, leur coût élevé n'en est pas moins dissuasif. Des efforts sont souvent faits en faveur de la billetterie – encore que le théâtre jeunesse par exemple relève souvent du théâtre privé, ou que le cinéma jeunesse n'offre pas de tarifs vraiment abordables. Mais les ateliers de pratique en amateur sont souvent à un prix absolument inaccessible aux familles modestes. Sachant que 11% des enfants de moins de dix ans, 12% des adolescents de 10 à 19 ans, et 30% des familles monoparentales vivent au-dessous du seuil de pauvreté.

Partenariats et calendriers institutionnels : La distorsion entre le calendrier scolaire et le calendrier civil pose des problèmes de synchronisation. Par ailleurs, les projets portés par les enseignants sont souvent remis en question au moment du mouvement, en particulier dans les zones prioritaires où la rotation des enseignants est importante. Les enseignants en poste à la rentrée ne sont donc souvent plus ceux qui ont déposé les projets, et ceux qui avaient imaginé et déposé le projet sont partis.

Propositions :

1 / « Décriminaliser » l'offre culturelle en direction des enfants de familles pauvres en asseyant l'offre culturelle et artistique subventionnée – par ailleurs très faible et qui aurait réellement besoin d'être renforcée- pour les familles à faibles revenus sur la déclaration des droits culturels et sur le principe constitutionnel d'égalité plutôt que de l'inscrire dans les différents dispositifs de « lutte contre l'ignorance et la dangerosité de milieux populaires ».

- ✧ Développer un axe « action culturelle et pratiques artistiques » à **part entière** dans les contrats de ville, et les projets de développement rural, qui ne demande plus de cacher la culture et l'art dans les dispositifs de **lutte contre** la délinquance, la toxicomanie, l'incivilité, l'analphabétisme, l'illettrisme, la désertification.
- ✧ Développer un axe semblable dans les projets éducatifs locaux.
- ✧ Expérimenter un « fonds de participation pour l'éducation artistique » sur le modèle des fonds de participation des habitants, qui permette une mise en œuvre souple de micro-projets en dépassant les rigidités institutionnelles des différents partenaires (notamment de calendrier)
- ✧ Encourager la mise en place de résidence d'artistes et d'auteurs de longue durée dans les zones prioritaires.
- ✧ Point particulier : certains artistes et particulièrement beaucoup d'écrivains sont enseignants. Leurs obligations professionnelles leur rendent difficile, pour ne pas dire impossible, l'accès à des dispositifs de résidence. Ne serait-il pas possible d'imaginer un renouvellement des cadres de mise à disposition, permettant à un artiste enseignant de bénéficier d'une année de mise à disposition auprès d'une structure culturelle ou éducative pour développer des projets d'éducation artistique et culturelle ?

2 / Mener une enquête sur le coût réel des pratiques culturelles et artistique en direction des enfants et des jeunes, et particulièrement des ateliers de pratique artistique, calculés sur la base par ex d'un atelier annuel de deux heures hebdomadaires ainsi que sur la couverture du territoire permettant ou pas une accessibilité matérielle (proximité, transports). Cette enquête pourrait également vérifier l'éventuelle corrélation entre le niveau de ressources et la fréquence des pratiques.

→ Mieux former les acteurs :

La priorité serait de dépasser les segmentations professionnelles pour mettre en place des formations interprofessionnelles permettant de mêler enseignants, personnels éducatifs, artistes et animateurs dans les mêmes formations, soit par territoire (quartier, ville, communauté de communes, zep), soit par public (petite enfance, adolescents), soit autour de pratiques, notamment à l'occasion d'événements (festivals, expositions, salons...)

Lorsque cela se peut, ouvrir également à la rencontre d'autres culture et pays :

- ✧ Soit par des voyages d'études conjoints, tels que Peuple et Culture en a déjà mené et en mène encore à la Dokumenta de Kassel, à la Buchmesse de Francfort, à la biennale de la photo de Bamako.
- ✧ Soit par l'accueil dans des workshops de partenaires éducatifs et culturels européens pour des échanges de pratiques.

Par ailleurs, un maillon important du temps de loisir des enfants, le centre de loisirs, souffre souvent d'un manque de formation de ses animateurs, et de leurs propres difficultés en matière de pratiques artistiques et

culturelles. Il serait donc souhaitable, non seulement de mettre en place une politique de formation de ces animateurs « de base », mais aussi d'adosser les centres de loisirs et les animateurs péri-scolaires à des structures culturelles, ou à des mouvements pédagogiques ou d'éducation populaire qui puissent leur apporter des ressources, des réseaux et les accompagner dans la conception et la mise en oeuvre de projets culturels et artistiques.

Peut-être que les fédérations d'éducation populaire et particulièrement celles qui participent au CAPE pourraient jouer ce rôle d'appui, via les Crajep et l'organisation des CAPE en région.

Quatre propositions concrètes pour Peuple et culture

- Afin de favoriser une approche territoriale et partenariale de l'éducation artistique et culturelle (axe 2) tout en contribuant à mieux former les acteurs (axe 5), nous proposons de **développer des formations interprofessionnelles** qui, sur une même thématique ou discipline en lien avec un événement culturel ou un territoire, rassemblent les différents acteurs de l'action culturelle (professionnels d'établissements culturels, artistes, bibliothécaires, enseignants, médiateurs culturels, élus ou techniciens de collectivités...). De telles formations conjointes ont des effets réels sur les pratiques comme en témoignent par exemple la formation "Points de vue sur le cinéma documentaire" organisée chaque année dans le cadre du FID Marseille ou le diplôme universitaire « animateur d'ateliers d'écriture » mené depuis 10 ans à l'université P. Valéry de Montpellier. Au-delà de la connaissance des acteurs, au-delà des apports théoriques et techniques de la formation elle-même, la confrontation des enjeux, des modes de travail, des perspectives, est un moteur pour l'émergence de projets innovants et une plus grande efficacité des partenariats.
- Dans la même perspective, nous proposons de développer des **voyages d'étude dans une dynamique interprofessionnelle** en lien par exemple avec un événement culturel international (exposition, festival). De tels voyages d'étude permettraient de dépasser la vision franco-hexagonale de la question de l'éducation artistique et culturelle, la mise à distance des pratiques, la problématisation par un croisement des approches d'agents de la fonction publique, de fédérations d'éducation populaire, de l'éducation nationale, et d'artistes. Le soutien des partenaires publics sera pour cela indispensable. Parallèlement, nous proposons de mettre en place des workshops européens qui permettront d'aborder la question de l'éducation artistique et culturelle à l'aune des pratiques de plusieurs pays. Peuple et Culture dispose d'un important réseau de partenaires à l'étranger et notamment en Europe, et pourrait donc contribuer à les concevoir et à les mettre en oeuvre.
- Nous proposons de solliciter l'éducation populaire pour le rôle d'**ensembliser des initiatives artistiques et culturelles** en lien avec la population sur certains territoires, visant à une plus grande intelligence territoriale par la mise en lien des acteurs, la co-construction d'actions et des cadres d'action. En jouant le rôle de référent culturel, en mettant en lien sur la durée artistes, écoles, institutions et partenaires locaux, cette proposition pourrait prendre la forme d'actions pilotes sur nos territoires d'implantation. Dès 2013/2014, cette proposition pourrait se concrétiser sous la forme d'un appel à projet. Par la suite, nos associations pourraient participer à la dynamique d'ouverture des établissements scolaires en mettant à disposition sur la durée le temps et les compétences de professionnels aguerris et connaissant le territoire et les acteurs. Le financement pourrait s'appuyer notamment sur des postes Fonjep dédiés.
- Nous proposons, en lien avec les mouvements, fédérations et associations d'éducation populaire (au-delà donc des signataires de la charte Culture/Education Populaire de 1999), de mettre en place des **Etats Généraux de l'éducation artistique**, sur un mode décentralisé et en prenant le temps de la concertation, de l'élaboration de diagnostics partagés et de stratégies de coopération sur les territoires.

Autour de ces propositions, Peuple et culture peut mobiliser non seulement son réseau d'associations locales, mais aussi son réseau d'écrivains et d'artistes ainsi que ses partenaires internationaux.